



Juin 2018 - 1

Une publication de la Draaf Bretagne



Zoom sur...



Productions fourragères 2017

Une météo globalement favorable aux fourrages

Contexte national

La météo 2017 en France est caractérisée par un manque de pluie régulier et des températures au-dessus des normales, avec notamment l'été le plus chaud depuis 1900. Favorisé par un hiver doux, le début de la campagne de production d'herbe est excédentaire. Cependant, les nappes sont peu rechargées et le manque d'eau se fait ressentir dès la fin du printemps. En été, la sécheresse perdure, avec des températures parfois caniculaires. La production d'herbe marque le pas. Ce n'est qu'en toute fin d'été que quelques pluies bénéfiques permettent un lent redémarrage de la production. La reprise est confirmée en octobre, dernier mois de la campagne. Toutefois, une majorité des régions fourragères de la moitié Est du pays, ainsi que des Pays de la Loire, Poitou-Charentes et Bretagne (deux régions fourragères du Morbihan) restent en déficit. En moyenne nationale, la pousse annuelle est inférieure de 6 % à la référence et reste dans la norme.

Malgré quelques craintes au cours du développement végétatif, les conditions climatiques sont globalement favorables aux rendements des grandes cultures, notamment du maïs, dont la qualité est satisfaisante. A superficie inchangée, la production de maïs fourrage augmenterait de 12 %, avec des rendements disparates sur le territoire.

Selon les premières estimations de 2017, la **production fourragère bretonne globale**, herbe et maïs, dépasserait de 22 % celle particulièrement faible de 2016, et serait inférieure de 2 % à la moyenne quinquennale. Elle atteindrait 9,3 millions de tonnes de matière sèche, dont 49 % de maïs fourrage, 38 % de prairies temporaires et 11 % de surfaces toujours en herbe (STH). En France, ces parts respectives en 2017 sont de 23 %, 25 % et 47 %. La Bretagne se singularise par l'importance de sa production en maïs fourrage, mais aussi en prairies temporaires.

En 2017, en étant inférieur de 2 % au rendement annuel de référence, le rendement estimé des **prairies** de la région se trouve dans la norme¹. L'année est caractérisée par un déficit pluviométrique quasi-continu et des températures supérieures aux normales. Les départements bretons sont déclarés en état d'alerte sécheresse dès janvier pour les Côtes-d'Armor, à partir de février pour le Morbihan et l'Ille-et-Vilaine et fin juillet pour le Finistère.

Cet état se prolonge jusque septembre pour les Côtes-d'Armor et le Finistère et jusque fin octobre pour les autres départements. Au printemps 2017, la pousse d'herbe est correcte en Bretagne, avec 3 % de plus que la référence. Elle démarre dans de bonnes conditions, avec des températures exceptionnellement douces en février et mars, favorisant la croissance de l'herbe, le pâturage et la fauche. De plus, l'herbe est de qualité. En avril, après une croissance élevée en début de mois, le manque d'eau et les températures matinales fraîches font chuter la pousse. En mai, le niveau d'herbe repart à la hausse grâce aux températures estivales et à des passages pluvieux réguliers. Le beau temps de début juin est idéal pour les dernières coupes d'herbe de printemps, puis la pousse redevient difficile avec la chaleur excessive. Dans la seconde moitié de la campagne, de juillet à fin octobre, la pousse est moins bonne, tout en restant dans la norme, avec 9 % de moins que la référence été-automne des rendements des prairies. En juillet, mois chaud et plutôt sec, la

1 - rendement dans la norme : compris entre - 10 % et + 10 % par rapport à la référence 1982-2009 des rendements des prairies, selon le système Isop (Informations et Suivi Objectif des Prairies)

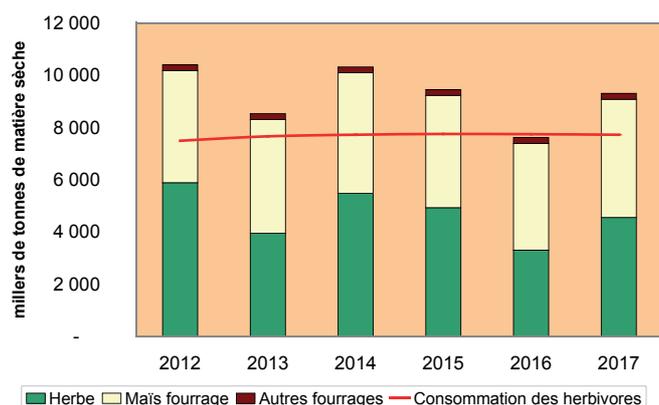
Les principales productions végétales et animales en Bretagne

	Unité	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre d'UGB herbivores (alimentation grossière*)	Millier UGB	1 441,1	1 474,2	1 485,6	1 491,3	1 489,8	1 486,0
Vaches laitières (y c. réforme)	1 000 têtes	726,7	747,9	751,4	751,4	753,0	754,3
Besoins fourragers des herbivores	Millier tonnes MS	7 494,2	7 666,0	7 725,2	7 754,8	7 747,1	7 727,3
Production fourragère totale	Millier tonnes MS	10 399,7	8 531,6	10 317,5	9 452,8	7 617,0	9 306,7
<i>dont : maïs fourrage</i>	<i>Millier tonnes MS</i>	<i>4 295,0</i>	<i>4 351,9</i>	<i>4 610,5</i>	<i>4 294,8</i>	<i>4 082,3</i>	<i>4 523,1</i>
<i>prairies temporaires</i>	<i>Millier tonnes MS</i>	<i>4 747,0</i>	<i>3 166,3</i>	<i>4 273,0</i>	<i>4 031,8</i>	<i>2 586,8</i>	<i>3 501,1</i>
Rendement maïs fourrage	Tonne MS/ha	13,3	13,2	14,7	13,0	12,7	14,2
Rendement prairies temporaires	Tonne MS/ha	9,7	5,8	9,0	8,8	5,8	7,8

* Herbe et fourrages, hors concentré

Source : Agreste, Draaf Bretagne, statistique agricole annuelle (provisoire pour 2017)

Évolution de la production et de la consommation de fourrages en Bretagne



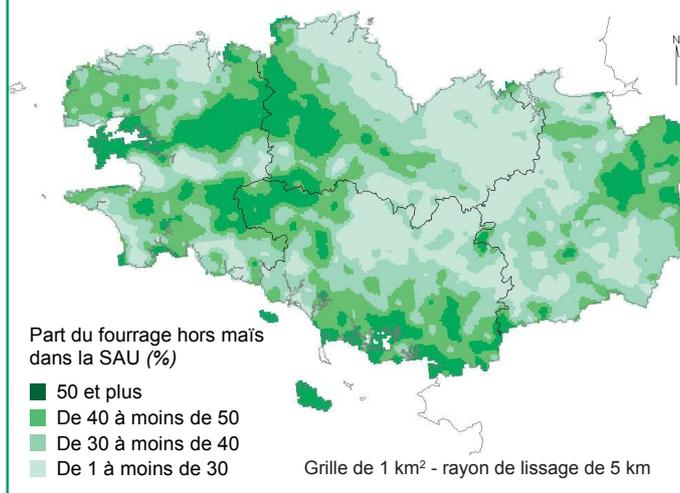
Source : Agreste, Draaf Bretagne, statistique agricole annuelle (provisoire pour 2017)

production est très inférieure à la normale. Le ralentissement se poursuit en août, sous une météo conforme aux normales saisonnières. Grâce à une forte pluviométrie, la pousse dépasse la norme en septembre, excepté dans la partie ouest du Morbihan. Les conditions de pousse et de pâturage sont excellentes le dernier mois, avec une herbe toujours de qualité. La production d'arrière-saison permet de compenser l'été sec qui avait généré quelques inquiétudes. Au final, en cumul annuel, les rendements des prairies sont faiblement déficitaires dans le Morbihan, mais dans la norme dans les autres départements.

Par rapport à l'an dernier, les rendements des **prairies temporaires** augmentent d'un tiers en Bretagne, et correspondent à la moyenne quinquennale. Avec des surfaces en légère hausse, à 450 000 ha, la production régionale s'accroît de 35 % en un an, mais recule de 7 % par rapport à 2012-2016. Concernant les **prairies permanentes**, ou STH, les rendements gagnent 45 % par rapport à 2016 et 5 % par rapport à la moyenne quinquennale, tandis que les surfaces progressent de 2 % en un an (214 000 ha). La production correspondante dépasse alors de près de la moitié celle de 2016 (+ 11 % sur 2012-2016).

Concernant le **maïs**, le bilan fourrager est également bon, en quantité comme en qualité, grâce à une météo particulièrement favorable, du semis à la floraison. Les semis commencent précocement, début avril, et se terminent autour du 20 mai. Les levées sont régulières avec peu de pertes sur pieds. Les conditions climatiques de mai et juin réduisent la levée des adventices et favorisent la croissance du maïs, avec très peu de dégâts dus à la mouche géomyze, contrairement à 2016. La floraison démarre début juillet avec une à deux semaines d'avance. Les récoltes d'ensilage sont très étalées : elles commencent fin août, avec une dizaine de jours d'avance par rapport à la normale, pour se terminer fin octobre. Les maïs ensilés, plus riches en amidon que l'an dernier, doivent permettre de meilleures performances laitières, mais sont à intégrer avec précaution dans les rations des vaches laitières pour des questions de digestibilité. En moyenne sur la région, le rendement en maïs fourrage progresse de 12 % et passe à 14,2 tonnes de matière sèche à l'hectare (+ 6 % sur la moyenne quinquennale). Il apparaît un peu moins élevé dans le Morbihan que dans les autres départements bretons. À l'inverse

Part du fourrage hors maïs dans la SAU en 2016 (%)

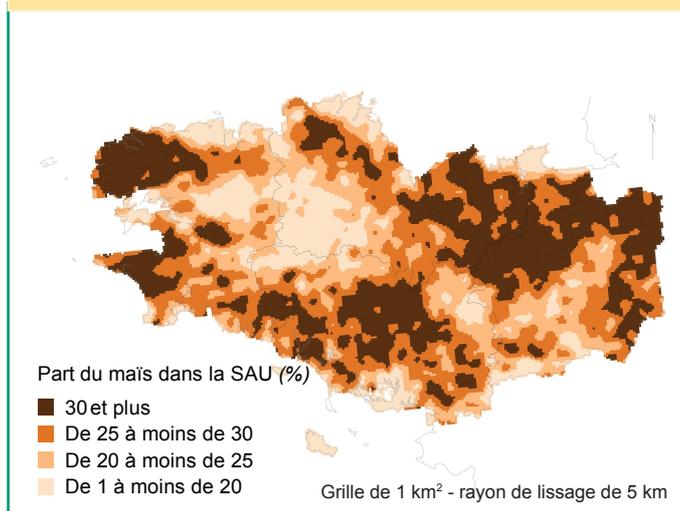


Source : Agence de service des paiements - Registre parcellaire graphique 2016

de 2016, une partie des surfaces bretonnes initialement prévues en fourrages ont été récoltées en grains, en raison des bons rendements fourragers. La sole en maïs ensilage recule ainsi de 1 % (319 000 ha), tandis que celle en maïs grain gagne 1 % (120 000 ha). La production de maïs ensilage progresserait alors de 11 %.

En 2017, le cheptel de **bovins** hors veaux, consommateur de la production fourragère, se réduit de 0,8 % en Bretagne, avec des effectifs de vaches laitières en légère augmentation (+ 0,2 %). Le nombre total d'unités gros bétail (UGB), alimentation grossière, constitué pour moitié par les vaches laitières, faiblit modérément (- 0,3 %). En 2017, contrairement à 2016, la production fourragère bretonne permet de satisfaire les besoins fourragers des herbivores, avec une part consommée estimée à 83 %.

Part du maïs dans la SAU en 2016 (%)



Source : Agence de service des paiements - Registre parcellaire graphique 2016

Agreste, la statistique agricole



Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service régional de l'information statistique et économique

15 avenue de Cucillé
 35047 Rennes cedex 9
 Tél. : 02 99 82 22 30
 mail : srise.draaf-bretagne@agriculture.gouv.fr

■ Directeur : Virginie Alavoine
 ■ Direction de la publication : Claire Chevin
 ■ Rédaction en chef : Sylvie Lesaint
 ■ Rédaction : Linda Deschamps
 ■ Cartographie : Joël Glémée
 ■ PAO : Philippe Le Quellec
 ■ ISSN : 2267 - 4187
 ■ © Agreste 2018